

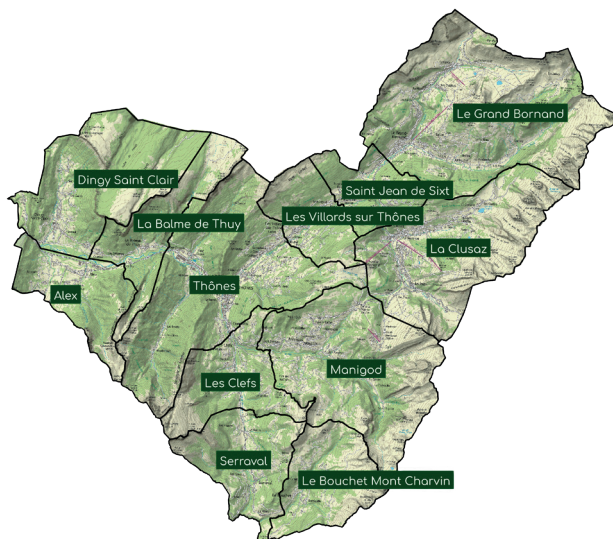


CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Charte Forestière de Territoire

2025-2035

Une CFT est un outil d'aménagement du territoire mis en œuvre de manière volontaire par les collectivités territoriales. Elle définit une stratégie pour la forêt et la filière forêt-bois locale. C'est une démarche proactive qui vise à promouvoir la conservation, la gestion durable et l'utilisation responsable des ressources forestières.



CCVT

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DES VALLÉES
DE THÔNES

La forêt



joue un rôle essentiel pour
notre territoire



→ Ressource locale :
production de bois



→ Protection contre
les risques naturels :
stabilisation des sols,
limitation des avalanches,
chutes de pierres et
inondations...



→ Eau : Régulation et
préservation de
la ressource



→ Espace partagé :
Lieu de travail et
de loisirs



→ Refuge pour
la biodiversité :
Abri pour une faune et
une flore remarquables



→ Climat : Stockage
du carbone et lutte
contre le réchauffement

Contexte

→ 2009-2022

Première charte forestière

→ 2022-2024

Bilan et renouvellement

→ 2025-2035

Nouvelle charte forestière



Avec un peu plus de 50% de couverture forestière, soit environ 184 km², le territoire bénéficie d'une longue tradition forestière. La forêt est une ressource abondante pour la production de bois d'œuvre et bois-énergie.

En quelques chiffres ...

Répartition des essences forestières sur la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Changements climatiques

+2,1°C

depuis 1951 et d'étés secs



Pluviométrie
1700 mm/an

65%
des forêts
sont privées

35%
des forêts
sont publiques

Accroissement annuel

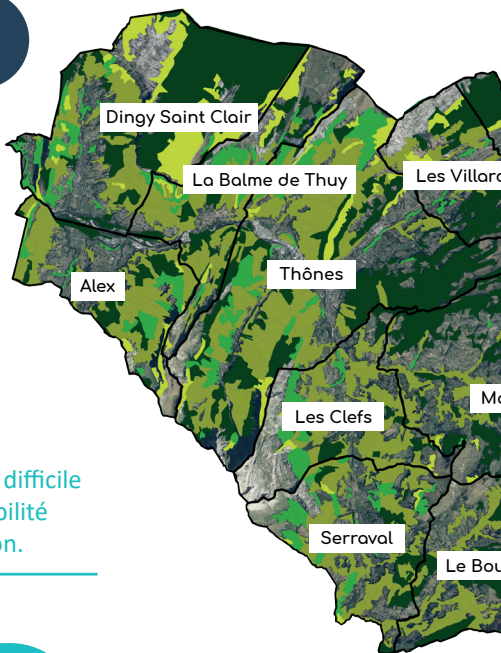
140 000 m³
de bois

L'accès parfois difficile limite la rentabilité de l'exploitation.

L'ensemble de la ressource n'est pas valorisé : seuls 40 000 m³/an sont prélevés.

Topographie
27%
de la surface avec une pente supérieure à

28%

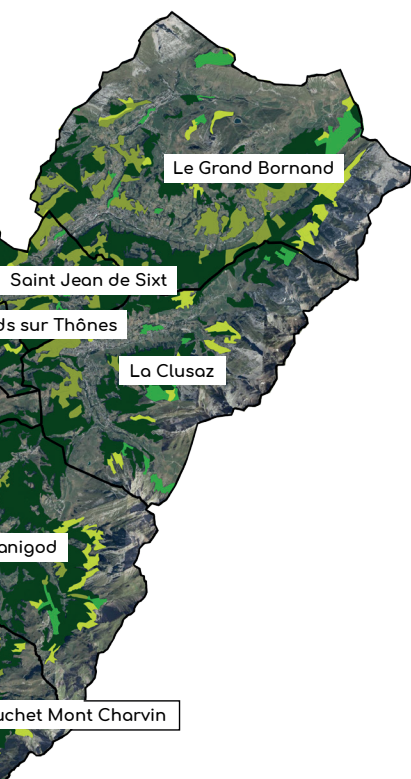


Renouvellement de la charte

Pour tenir compte de l'évolution de nombreux facteurs (filière bois, changement climatique, gibier...), un nouveau plan d'actions a été établi grâce à une importante mobilisation des acteurs locaux et à un accompagnement technique de l'Office National des Forêts (ONF) et du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).



Objectifs



- Forêt ouverte
(Taux boisement entre 10 et 40%)
- Forêt de résineux
- Forêt de feuillus
- Forêt mixte

0 2,5 5km



Donner une place forte
à la filière forêt-bois



Faciliter la gestion
durable de la forêt



Former et
sensibiliser



Améliorer la cohabitation
des activités de loisirs et
la gestion forestière



Prendre en compte
ses multiples fonctions

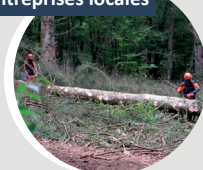


Intégrer les enjeux
climatiques et
de biodiversité



Mettre en place une
filière bois-énergie

Dynamiser les
entreprises locales



Nouveau plan d'action

Prendre en compte l'évolution des enjeux dans la gestion forestière :
biodiversité, défense contre les incendies, changement climatique,
scolytes, espèces exotiques envahissantes, équilibre sylvo-cynégétique.

- **ANIMER** la charte Forestière de Territoire
- **CONCERTER** les différents acteurs
- **LIMITER** le morcellement foncier
- **AMÉLIORER** l'accessibilité à la ressource forestière
- **FORMER** les acteurs de la filière forêt à l'évolution des bonnes pratiques
- **FAVORISER** le rôle de protection de la forêt
- **RENFORCER** les partenariats avec les acteurs du territoire
- **SENSIBILISER** le grand public, les élus, les propriétaires et les professionnels
- **CONCILIER** les loisirs et le tourisme avec la gestion forestière
- **DÉVELOPPER** la filière bois-énergie locale
- **DYNAMISER** le tissu d'entreprises de la filière forêt-bois du territoire

Pour toutes questions

Maéva MONNIER
Chargée de mission
climat et forêt

14 rue Bienheureux Pierre Favre
74230 THÔNES

☎ 04 50 32 13 59
mmonnier@ccvt.fr

ccdesvalleesdethones.fr

En partenariat avec:



Le renouvellement de la Charte forestière a été
soutenu par la Région et le Feader.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Rédaction: septembre 2025

Crédits: ONF / S. SOTORRA / T. MILHEROU / A. LONG / G. GARCEL
Observatoire Régional Energie Climat Air de Provence-Alpes-Côte d'Azur